

## Association Lupus Érythémateux, A.S.B.L.

### Le lupus

Le lupus est une maladie auto-immune complexe aux multiples facettes: des auto-anticorps produits de manière inadéquate, dirigés contre de nombreux constituants de l'organisme, sont susceptibles d'entraîner le dysfonctionnement de ces organes.

Les lésions cutanées en sont la conséquence la plus visible, mais elles ne sont pas les plus graves. Dans sa forme systémique ou disséminée, le lupus peut provoquer de l'arthrite, une insuffisance rénale, des manifestations neurologiques, pulmonaires, cardiaques ou sanguines et mettre ainsi en péril la survie du patient. La grossesse peut se compliquer de pertes fœtales et de prématurité.

La médecine dispose actuellement d'un large éventail de traitements qui permettent le plus souvent de soigner avec succès les complications graves de la maladie. Il n'empêche que sa rareté (1 personne sur 2000 en est atteinte), le nombre et la variété de ses manifestations cliniques, la nature imprévisible de son cours évolutif, la complexité de son déclenchement, engendrent de véritables défis diagnostiques et thérapeutiques.

### L' A.S.B.L. Lupus développe trois axes :

- **Le soutien aux malades:** L'annonce du diagnostic de lupus est un bouleversement radical pour les personnes qui en sont atteintes. Rencontrer des personnes qui sont passées par les mêmes questionnements et qui ont surmonté ces moments difficiles, aide les patients à mieux vivre avec la maladie et à conserver une vie familiale, professionnelle et sociale épanouissante.

- **L'information à destination des patients et des soignants:** Les connaissances scientifiques et les thérapeutiques évoluent rapidement: Un site Internet ([www.lupus.be](http://www.lupus.be)), une brochure d'information et un trimestriel (**Le Lien**) aident patients et médecins à rester au courant des dernières avancées médicales.

- **La défense des intérêts des patients:** Le lupus concerne un nombre limité de patients: L'ASBL intervient auprès des pouvoirs publics, notamment pour obtenir le remboursement des nouveaux traitements.

L'association est membre  
notamment des associations suivantes :

- **Lupus Europe**, la fédération européenne des associations lupus - [www.lupus-europe.org](http://www.lupus-europe.org)
- **Clair**, la Confédération de la Lutte contre les Affections Inflammatoires Rhumatismales - [www.clair.be](http://www.clair.be)

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal et localité : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Souhaite devenir membre de l'association et verse 10 € au n° de compte **210-0691728-73**

Souhaite recevoir des informations par mail.